

Paris, le 25 mars 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) signent un accord-cadre de partenariat



Copyright Cnam/Dircom/Laurence Benoît

Ce vendredi 22 mars, à l'occasion d'un séminaire commun sur la santé numérique à Paris, Bénédicte Fauvarque-Cosson administratrice générale du Cnam et Isabelle Richard directrice de l'EHESP ont signé un **accord-cadre de partenariat** entre les deux établissements dont l'objectif est triple :

- poursuivre et renforcer les liens déjà actifs entre les deux institutions,
- proposer conjointement une offre de formation innovante,
- développer une recherche et une expertise en prise avec les grands défis sociétaux.

Conclu pour une durée de **cinq ans**, cet accord s'inscrit dans une actualité précise : celle de la création d'une « **école de la santé** » pour le Cnam et, pour l'EHESP, celle du statut d'établissement-composante de l'Université de Rennes ayant vocation à répondre aux **grandes transitions sociétale, environnementale, numérique et de santé**.

Souhaitant s'inscrire dans une coopération durable et la plus interdisciplinaire possible, les deux structures s'engagent à :

- soutenir le développement d'une recherche partenariale en santé travail et en santé publique,
- développer une offre de formation initiale et continue en prise avec les défis actuels tels que la santé au travail, les transformations des systèmes de santé ou encore les politiques publiques au prisme des transitions sociétales,
- poursuivre l'organisation de séminaires communs Cnam – EHESP déjà engagés depuis 2022 dans un objectif d'interconnaissance entre les deux établissements,
- réaliser des travaux de recherche et d'expertise communs axés sur les transitions, dans une démarche reliant acteurs de la recherche et société civile, de type « sciences avec et pour la société »,
- organiser l'échange de personnels entre le Cnam et l'EHESP notamment l'accueil de chercheurs ou enseignants.

Ce nouvel accord-cadre est également l'occasion, grâce à une convention spécifique annexée, d'acter l'entrée du Cnam dans le Parcours national doctoral en santé et travail (PDNST) coordonné et géré administrativement par l'EHESP. En termes d'offre de formation conjointe, il mentionne également la perspective d'une co-accréditation du mastère spécialisé® en santé publique auprès de la conférence des grandes écoles (CGE).

#### ***À propos de l'EHESP***

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de France Universités et de la conférence des grandes écoles (CGE). Basée à Rennes, l'École est établissement-composante de l'Université de Rennes (Établissement public expérimental).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon des départements (sciences humaines et sociales / Institut du management / méthodes quantitatives en santé publique / sciences en santé environnementale) intégrés dans un projet interdisciplinaire incluant notamment des centres de recherche labellisés. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs pour la fonction publique, des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 1 100 élèves, étudiants ou doctorants provenant d'une cinquantaine de pays différents et 7 000 stagiaires en formation continue par an. Elle fait appel à + de 1 000 conférenciers chaque année.

Site internet : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

#### ***À propos du Cnam***

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Ses trois missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial avec plus de 200 centres d'enseignement, le Cnam propose près de 750 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Le Cnam développe une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en lien avec les grands enjeux de la société. Dans ses 22 laboratoires et ses 16 équipes pédagogiques nationales, il accueille 360 enseignants-chercheurs titulaires ainsi que 370 doctorants.

Pour en savoir plus : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

#### **CONTACTS PRESSE :**

Charlotte ROCHER  
Directrice de la communication-EHESP  
Tél. 02 99 02 28 60 / 06 69 99 54 58  
[direction.communication@ehesp.fr](mailto:direction.communication@ehesp.fr)

[presse@cnam.fr](mailto:presse@cnam.fr)